

20 mars 2015 – n° 02
150022

REGIE DE SPECTACLES – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA SAISON CULTURELLE 2015

L'Espace Georges Sadoul et La Nef ont besoin, pour développer leur action culturelle et le travail de sensibilisation des publics, du soutien de l'Etat et des collectivités territoriales que sont le Département et la Région .

Afin de s'associer et de compléter l'effort budgétaire important de la ville, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de la Direction Générale des Affaires Culturelles de Lorraine, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Général des Vosges.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :

* à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de l'État (D.R.A.C. de Lorraine), de la Région (Conseil Régional de Lorraine) et du Département (Conseil Général des Vosges) pour la programmation artistique de l'année 2015 ;

* à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 20 mars 2015

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES
(présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 03
150023

MUSEE PIERRE NOEL - RESIDENCE ARTISTIQUE DU COLLECTIF PHOTOGRAPHIQUE
« SURFACE SENSIBLE » - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ANNEE 2015

Dans le contexte de son programme d'action culturelle mené depuis septembre 2012, le musée Pierre-Noël accueille la résidence artistique « l'Image en dialogues ».

Dix artistes accompagnent ainsi la ville de Saint-Dié-des-Vosges et son musée dans leurs mutations respectives. Ils sont les témoins d'un dialogue renouvelé entre histoire et mémoire, entre espace et paysage, illustrant les métamorphoses du paysage déodatien.

Ces photographes sont répartis en cinq binômes composés d'un artiste de la génération argentique et d'un artiste issu de la révolution numérique. Ce travail en duo confronte des points de vue singuliers au moyen d'approches et d'écritures différentes. Les photographes nous livrent régulièrement leurs travaux sous la forme d'expositions, de cafés photographiques et d'ateliers de pratiques artistiques.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :

* à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de l'État (D.R.A.C. de Lorraine), de la Région (Conseil Régional de Lorraine) et du Département (Conseil Général des Vosges) pour l'accueil de la résidence artistique du collectif photographique « Surface sensible » au musée Pierre Noël – exercice 2015 ;

* à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 20 mars 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 04
150024

MUSEE PIERRE NOEL – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR EXPOSITIONS ET MANIFESTATIONS 2015

Dans le cadre de la politique des expositions temporaires du musée Pierre Noël qui concourent à son dynamisme ainsi qu'à renforcer la fréquentation en hausse de l'institution, et pour satisfaire également aux rendez-vous particuliers que sont la « Nuit des Musées » et les « Journées du Patrimoine »,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :

* à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de l'État (D.R.A.C. de Lorraine), de la Région (Conseil Régional de Lorraine) et du Département (Conseil Général des Vosges) pour les expositions et les manifestations organisées par le musée Pierre Noël, pour l'année 2015 ;

* à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 20 mars 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 05
150025

**MUSEE PIERRE NOEL – SOUTIEN A LA RENOVATION DES ESPACES MUSEOGRAPHIQUE –
DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

Dans le contexte de la rénovation muséographique de ses espaces, le musée Pierre Noël poursuit les travaux de transformation engagés.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :

* à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de l'État (D.R.A.C. de Lorraine), de la Région (Conseil Régional de Lorraine) et du Département (Conseil Général des Vosges) pour la rénovation des espaces muséographiques du musée Pierre Noël – exercice 2015 ;

* à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 20 mars 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBAUT à Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT à Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION à Bruno TOUSSAINT
Christine URBES à Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI à Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015- n° 06
150026

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE VEHICULES DE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter la mise à disposition ponctuelle de véhicules de la ville de Saint-Dié-des-Vosges pour les besoins des services de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges, dans le cadre d'une convention fixant les modalités de remboursement des frais engendrés par l'utilisation de ces véhicules et d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DONNE SON ACCORD pour la mise à disposition ponctuelle de véhicules de la Ville pour les besoins des services de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 20 mars 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES
(présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

20 mars 2015 – n° 07
150027

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOSGES PAR LA PRISE D'UNE COMPETENCE SUPPLEMENTAIRE INTITULEE « POLITIQUE DU LOGEMENT »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5211-17 relatif à la modification des compétences d'un E.P.C.I. ;

Vu la délibération n° 2015/01/03 du conseil communautaire de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges en date du 21 janvier 2015, décidant la prise d'une compétence supplémentaire intitulée « Politique du Logement » et définissant l'intérêt communautaire par la mise en œuvre d'une politique du logement dans le cadre du programme « Habiter mieux en Déodatie » ;

Considérant que les conseils municipaux des communes membres doivent se prononcer sur cette modification statutaire dans un délai de trois mois à compter de la date de la notification de la délibération du conseil communautaire ;

Considérant que l'intérêt communautaire de cette compétence supplémentaire a été défini dans ladite délibération ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ACCEPTE :

* la modification des statuts de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges par la prise d'une compétence supplémentaire intitulée « Politique du logement » ;

* de définir l'intérêt communautaire de cette compétence de la façon suivante : mise en œuvre d'une politique du logement dans le cadre du programme « Habiter mieux en Déodatie ».

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 20 mars 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

20 mars 2015 – n° 08
150028

MAINTIEN DE LA FORMALITE DE DECLARATION PREALABLE POUR LES TRAVAUX DE RAVALEMENT SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Vu le décret n°2014- 253 du 27 février 2014, relatif à certaines corrections à apporter au régime des autorisations d'urbanisme notamment la dispense de formalités pour les travaux de ravalement auparavant soumis à déclaration préalable, à l'exception des secteurs protégés et des communes ayant délibéré pour soumettre ce type de travaux à déclaration préalable ;

Vu l'article R.421-17-1 du code de l'urbanisme relatif aux travaux et changement de destination soumis à déclaration préalable ;

Considérant que l'article R.421-17-1 du code de l'urbanisme précité, prévoit la possibilité, pour le Conseil Municipal, de décider de soumettre les travaux de ravalement à autorisation ;

Considérant que les façades participent à la qualité de l'espace urbain et du cadre de vie ;

Considérant la volonté communale de veiller à la sauvegarde de son patrimoine architectural ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de maintenir la formalité des déclarations préalables pour les travaux de ravalement de façade sur l'ensemble du territoire communal.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 20 mars 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

20 mars 2015 – n° 09
150029

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2014

Vu le rapport qui lui est présenté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Après s'être assuré que le Trésorier Principal Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2013, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que ces comptes sont régulièrement présentés,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2014, en ce qui concerne les différents budgets et différentes sections budgétaires :

- * *budget principal,*
- * *budget annexe de l'eau,*
- * *budget annexe de l'assainissement,*
- * *budget annexe de la forêt,*
- * *budget annexe de la régie de spectacles,*
- * *budget annexe des bâtiments industriels et commerciaux,*
- * *budget annexe opération de renouvellement urbain,*
- * *budget annexe de l'assainissement non collectif,*
- * *budget annexe du parking du marché,*

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le Trésorier Principal Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part,

- ADOPTE le compte de gestion 2014 dressé par le Trésorier Principal Municipal.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE



Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 20 mars 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT à Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT à Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION à Bruno TOUSSAINT
Christine URBES à Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI à Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

20 mars 2015 – n° 10
150030

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Vu les Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L 1612-12 et L 1612-13 relatifs au vote du compte administratif.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2014,

Monsieur le Maire étant sorti,

Sous la présidence de Monsieur Bruno TOUSSAINT, 1^{er} Adjoint,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2014 ;
- DONNE ACTE au Maire sur la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2014 ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ADOpte PAR 26 VOIX POUR

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	29
Procurations	5
Absente excusée	1

Séance du 20 mars 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 20 mars 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 20 mars 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBAUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 12 (1/8)
 150031

VIREMENTS ET INSCRIPTIONS DE CREDITS

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les virements et inscriptions de crédits ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves Article 10223 : Taxe locale d'équipement <i>(reports 2014)</i>	170 640,00	Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté <u>Ordre</u> Article 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 835 186,35
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles Article 2031 : Frais d'études <i>(reports 2014)</i> Article 2051 : Concessions et droits similaires <i>(reports 2014)</i>	190 997,28 25 587,44	Chapitre 024 : Produits des cessions d'immobilisations Article 024 : Produits des cessions d'immobilisations <i>(reports 2014)</i>	140 000,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles Article 2111 : Terrains <i>(reports 2014)</i> Article 2121 : Plantations <i>(reports 2014)</i> Article 2128 : Autres agencements et aménagements de terrain <i>(reports 2014)</i> Article 2135 : Installations générales <i>(reports 2014)</i> Article 2138 : Autres constructions <i>(reports 2014)</i> Article 2151 : Réseaux de voirie <i>(reports 2014)</i> Article 2152 : Installations de voirie <i>(reports 2014)</i> Article 21538 : Autres réseaux <i>(reports 2014)</i> Article 2158 : Matériel et outillage technique <i>(reports 2014)</i> Article 2161 : Œuvres et objets d'art <i>(reports 2014)</i> Article 2183 : Matériel de bureau et matériel informatique <i>(reports 2014)</i> Article 2184 : Mobilier <i>(reports 2014)</i> Article 2188 : Autres immobilisations Corporelles <i>(reports 2014)</i>	2 771 576,00 6 926,52 89 731,52 275 114,14 265 000,00 174 661,69 21 799,61 35 548,56 4 487,54 19 000,00 62 221,26 20 057,03 36 516,39	Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves Article 10223 : Taxe locale d'équipement <i>(reports 2014)</i> Article 1068 : Excédents de fonctionnement Capitalisés	170 640,00 1 358 582,83
Chapitre 23 : Constructions Article 2315 : Installations techniques <i>(reports 2014)</i>	393,20	Chapitre 13 : Subventions d'investissement Article 1321 : Etat <i>(reports 2014)</i> Article 1323 : Départements <i>(reports 2014)</i> Article 1328 : Autres <i>(reports 2014)</i>	405 440,00 30 000,00 50 409,00
		Chapitre 23 : Constructions financières Article 238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles <i>(reports 2014)</i>	180 000,00
TOTAL	4 170 258,18		4 170 258,18

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 12 (2/8)

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 012 : Charges de personnel		Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
Article 64111 : Rémunérations titulaires	1 000 000,00	<u>Ordre</u>	
Article 64131 : Rémunération non titulaires	654 130,37	Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté	1 940 130,37
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante		Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	
Article 657364 : Subvention aux budgets annexes à caractère industriel et commercial	-115 000,00	Article 7551 : Excédent des budgets annexes	120 000,00
Chapitre 66 : Charges financières			
Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	300 000,00		
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles			
Article 67441 : Subventions aux budgets annexes	-639 000,00		
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions			
Article 6865 : Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	860 000,00		
TOTAL	2 060 130,37		2 060 130,37

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 12 (3/8)

BUDGET EAU

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
<u>Ordre</u> Article 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	54 543,18	<u>Ordre</u> Article 021 : Virement section fonctionnement	76 000,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	
Article 21531 : Réseaux d'adduction d'eau (reports 2014)	204 236,45	Article 1068 : Excédents de fonctionnement Capitalisés	152 464,63
Article 21531 : Réseaux d'adduction d'eau	76 000,00		
		Chapitre 13 : Subventions d'investissement	
		Article 1313 : Départements (reports 2014)	54 375,00
		Article 1318 : Autres (reports 2014)	51 940,00
TOTAL	334 779,63		334 779,63

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
Article 6152 : Entretien et réparations	467,84	<u>Ordre</u> Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté	76 467,84
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement			
<u>Ordre</u> Article 023 : Virement section investissement	76 000,00		
TOTAL	76 467,84		76 467,84

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 12 (4/8)

BUDGET ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
Article 21532 : Réseau d'assainissement <i>(reports 2014)</i>	52 023,63	<u>Ordre</u>	
Article 21532 : Réseau d'assainissement	342 664,03	Article 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	170 887,63
		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
		<u>Ordre</u>	
		Article 021 : Virement section fonctionnement	134 407,03
		Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	
		<u>Ordre</u>	
		Article 281532 : Réseau d'assainissement	75 000,00
		Chapitre 13 : Subventions d'investissement	
		Article 1318 : Autres <i>(reports 2014)</i>	14 393,00
TOTAL	394 687,66		394 687,66

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
Article 6063 : Fournitures d'entretien	5 597,23	<u>Ordre</u>	
		Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté	215 004,26
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement			
<u>Ordre</u>			
Article 023 : Virement section investissement	134 407,03		
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections			
<u>Ordre</u>			
Article 6811 : Dotations aux amortissements des immobilisations	75 000,00		
TOTAL	215 004,26		215 004,26

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 12 (5/8)

BUDGET FORETS

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
Article 2117 : Bois et forêts (<i>reports 2014</i>)	30 250,00	<u>Ordre</u>	
Article 2117 : Bois et forêts	10 000,00	Article 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 610,91
		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
		<u>Ordre</u>	
		Article 021 : Virement section fonctionnement	10 000,00
		Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	
		Article 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	22 639,09
TOTAL	40 250,00		40 250,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
Article 61524 : Bois et forêts	25 653,09	<u>Ordre</u>	
		Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté	155 653,09
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement			
<u>Ordre</u>			
Article 023 : Virement section investissement	10 000,00		
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante			
Article 6522 : reversement de l'excédent au budget principal	120 000,00		
TOTAL	155 653,09		155 653,09

BUDGET REGIE DE SPECTACLES

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
Article 60632 : Fourniture de petit équipement	879,54	<u>Ordre</u>	
Article 611 : Contrats de prestations de services	27 000,00	Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté	27 879,54
TOTAL	27 879,54		27 879,54

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 12 (6/8)

BUDGET BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	
<u>Ordre</u> Article 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	290 029,92	Article 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	154 235,72
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles		Chapitre 13 : Subventions d'investissement	
Article 2031 : Frais d'études (<i>reports 2014</i>)	14 205,80	Article 1323 : Départements (<i>reports 2014</i>)	150 000,00
TOTAL	304 235,72		304 235,72

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
Article 6061 : Eau et assainissement	352,97	<u>Ordre</u> Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté	115 352,97
		Chapitre 74 : Dotations et participations	
		Article 74748 : Autres communes	-115 000,00
TOTAL	352,97		352,97

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 12 (7/8)

BUDGET OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
<u>Ordre</u> Article 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	716 715,88	<u>Ordre</u> Article 021 : Virement section fonctionnement	-147 470,50
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles		Chapitre 13 : Subventions d'investissement	
Article 2031 : Frais d'études (<i>reports 2014</i>)	6 920,71	Article 1321 : Etat (<i>reports 2014</i>)	861 866,78
		Article 1323 : Départements (<i>reports 2014</i>)	157 500,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles			
Article 2135 : Installations générales (<i>reports 2014</i>)	15 755,40		
Article 2151 : Réseaux de voirie	50 000,00		
Chapitre 23 : Constructions			
Article 2315 : Installations techniques (<i>reports 2014</i>)	82 504,29		
TOTAL	871 896,28		871 896,28

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
Article 60632 : Fourniture de petit équipement	-4 350,44	<u>Ordre</u>	
Article 61522 : Entretien des bâtiments	10 000,00	Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté	473 179,06
Article 6226 : Honoraires	10 000,00		
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement		Chapitre 74 : Dotations et participations	
<u>Ordre</u> Article 023 : Virement section investissement	-147 470,50	Article 74748 : Autres communes	-605 000,00
TOTAL	-131 820,94		-131 820,94

20 mars 2015 – n° 12 (8/8)

BUDGET PARKING DU MARCHÉ

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
<u>Ordre</u> Article 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 261,93	<u>Ordre</u> Article 021 : Virement section fonctionnement	-14 000,00
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées		Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	
Article 1643 : Emprunts en devises	-20 000,00	Article 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	40 261,93
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles			
Article 2135 : Installations générales	5 000,00		
Article 2188 : Autres immobilisations corporelles	1 000,00		
TOTAL	26 261,93		26 261,93

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
Article 60632 : Fourniture de petit équipement	4 049,20	<u>Ordre</u>	34 049,20
Article 61522 : Entretien des bâtiments	2 000,00	Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
Article 61558 : Autres biens mobiliers	2 000,00		
Article 6156 : Maintenance	6 000,00		
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement		Chapitre 74 : Dotations et participations	
<u>Ordre</u> Article 023 : Virement section investissement	-14 000,00	Article 74748 : Autres communes	-34 000,00
TOTAL	49,20		49,20

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE les virements et inscriptions de crédits tels que définis ci-dessus.

ADOpte PAR 27 VOIX POUR

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

20 mars 2015 – n° 13
150033

**REMUNERATION DES TRAVAUX DE MISE SOUS PLI ET D'EXPEDITION DE LA
PROPAGANDE ELECTORALE CONCERNANT L'ELECTION DES CONSEILLERS
DEPARTEMENTAUX DES 22 ET 29 MARS 2015**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et plus particulièrement son article 88,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 19 décembre 2014 autorisant le Maire à signer une convention avec le Préfet des Vosges,

Considérant qu'il convient de procéder à la rémunération des travaux de mise sous pli et d'expédition de la propagande électorale ,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ADOPTE le principe de rémunération des travaux de mise sous pli de la propagande électorale concernant l'élection des conseillers départementaux des 22 et 29 mars 2015, à raison de 22 centimes d'euro par enveloppe et par tour de scrutin ;

- AUTORISE le Maire à appliquer ces dispositions.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 20 mars 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

20 mars 2015 – n° 14
150034

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SOUS CONTRAT « INSTITUTION SAINTE-MARIE »

La ville de Saint-Dié-des-Vosges participe aux dépenses de fonctionnement des élèves déodatiens scolarisés dans les classes élémentaires et maternelles des écoles privées sous contrat du territoire communal. Une convention de participation aux dépenses de fonctionnement signée entre la ville et l'Institution Sainte-Marie fixe le montant du forfait communal par élève pour l'année 2014-2015.

Le forfait communal consenti par la Ville ne doit pas être supérieur à celui consenti aux classes de maternelles et élémentaires publiques. Ce forfait, calculé sur la base du compte administratif de la ville de l'année N-1 est fixé à 876,81 € par élève de classe maternelle et à 509,36 € par élève de classe élémentaire.

A l'issue de l'année scolaire, une nouvelle évaluation du coût de l'élève scolarisé dans les écoles publiques de la Ville sera réalisée pour réajuster le forfait communal.

Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004 ;

Vu la loi 2005-380 du 23 avril 2005 ;

Vu la circulaire du n°2012-025 du 15-02-2012 ;

Vu l'article R.442-44 et L. 442-5 du Code de l'Education ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

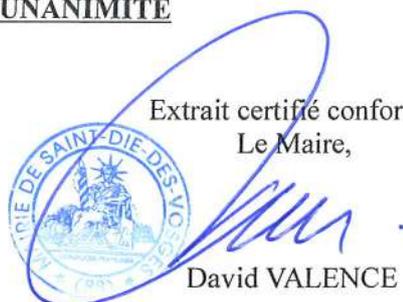
- FIXE pour l'année scolaire 2014-2015 le montant de la participation de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges aux dépenses de fonctionnement des enfants déodatiens scolarisés à l'Institution Sainte-Marie à :

- 876,81 € par élève de classe maternelle,
- 509,36 € par élève de classe élémentaire.

- AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec l'école privée «Institution Sainte-Marie».

- DIT que ladite convention, conclue pour l'année scolaire 2014-2015 et prenant effet au 01 janvier 2015, sera reconduite tacitement pour une durée totale de six ans, soit jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

Séance du 20 mars 2015

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	29
Procurations	5
Absente excusée	1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES
(présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

20 mars 2015 – n° 15
150035

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SOUS CONTRAT « NOTRE-DAME DE LA PROVIDENCE »

La ville de Saint-Dié-des-Vosges participe aux dépenses de fonctionnement des élèves déodatiens scolarisés dans les classes élémentaires et maternelles des écoles privées sous contrat du territoire communal. Une convention de participation aux dépenses de fonctionnement signée entre la ville et l'école Notre-Dame de la Providence fixe le montant du forfait communal par élève pour l'année 2014-2015.

Le forfait communal consenti par la Ville ne doit pas être supérieur à celui consenti aux classes de maternelles et élémentaires publiques. Ce forfait, calculé sur la base du compte administratif de la ville de l'année N-1 est fixé à 876,81 € par élève de classe maternelle et à 509,36 € par élève de classe élémentaire.

A l'issue de l'année scolaire, une nouvelle évaluation du coût de l'élève scolarisé dans les écoles publiques de la Ville sera réalisée pour réajuster le forfait communal.

Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004 ;

Vu la loi 2005-380 du 23 avril 2005 ;

Vu la circulaire du n°2012-025 du 15-02-2012 ;

Vu l'article R.442-44 et L. 442-5 du Code de l'Education ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- FIXE pour l'année scolaire 2014-2015 le montant de la participation de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges aux dépenses de fonctionnement des enfants déodatiens scolarisés à l'école Notre-dame de la Providence à :

- 876,81 € par élève de classe maternelle,
- 509,36 € par élève de classe élémentaire.

- AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec l'école privée «Notre-Dame de la Providence» ;

- DIT que ladite convention, conclue pour l'année scolaire 2014-2015 et prenant effet au 01 janvier 2015, sera reconduite tacitement pour une durée totale de six ans, soit jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 20 mars 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 01a
150021a

MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA DESSERTE FERROVIAIRE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Le Conseil municipal de Saint-Dié-des-Vosges

- REAFFIRME son attachement au transport ferroviaire, élément essentiel du développement de la ville, aussi bien pour les lignes de transport express régional (TER) Saint-Dié-des-Vosges / Epinal, Saint-Dié-des-Vosges / Strasbourg et Saint-Dié-des-Vosges / Nancy, que pour la desserte de Saint-Dié-des-Vosges par le Train à Grande Vitesse (TGV),

- EN APPELLE au Conseil régional de Lorraine et à la Direction de la SNCF pour maintenir 6 allers-retours journaliers entre Saint-Dié-des-Vosges et Epinal, et en conséquence aménager son projet de grilles horaires du cadencement 2016.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 20 mars 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2015 – n° 01b
150021b

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 FEVRIER 2015**

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,
le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 février 2015 est :

ADOpte PAR 27 VOIX POUR

Abstentions : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 20 mars 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES
(présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
